

Comité de pilotage

Tel : 03. 80. 91. 18. 58 - 06 77 55 71 66
21 Boulevard Morizot
audrey.flores@sicec.fr

Date :	Jeudi 28 janvier 2016
Lieu :	SICEC
Ordre du jour	Présentation du bilan

NOM - PRENOM	QUALITE - ORGANISME	EMAIL	PRESENT/EXCUSE
M. Naudinot Thierry	Co-Président du Contrat Global Sequana et Président du SICEC		X
M. Petit De Bantel	Co-Président du Contrat Global Sequana		X
M. Touzac Pierre	Agence de l'Eau Seine Normandie		X
M. Werochowski Antoine	Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté		X
	Conseil Régional de Champagne- Ardenne		
	Conseil Général de la Côte d'Or		Excusé
	Conseil Général de l'Aube		
M. le Président	Communauté de Communes du Pays Chatillonnais		Excusé
Mme la Présidente	Communauté de Communes Foret Seine et Suzon		
Mme Arlette MASSIN	Communauté de communes de l'Arce et de l'Ource		
	Communauté de Communes de la région des Riceys		
	Communauté de Communes du Barsequanais		
	Communauté de communes Le Tonnerois en Bourgogne		
	Communauté de communes du Montbardois		Excusé
	Communauté de communes du Chaourçois		
	Communauté de communes du Pays d'Alesia et de la Seine		Excusé
Mme Claire COLLIAT	Communauté de communes d'Auberive Vingeanne Montsaigeonnais		

	Communauté de communes Seine Barse		
M. REIGNER Jeremy	EPTB grands lacs		X
M. Philippe MILLOT	Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de l'Ource et de ses Dérivations		X
M. Stéphane PRUNIER	SIAVS de Mussy-sur-Seine à Bourguignons		
M. ISSELIN	Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la vallée de la Seine de Bourguignon à l'Agglomération Troyenne		Excusé
M. Roland CINGLANT	Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vallée de l'Arce		Excusé
M. Daniel LAURENT	Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de la Sarce		X
M. BELCAMP Matthieu	GIP du futur Parc national des Forêts de Champagne et Bourgogne		X
Mme Virginie DELORME	SDDEA		Excusée
	Syndicat intercommunal d'adduction en eau potable de Brion-sur-Ource		
	Syndicat intercommunal d'adduction en eau potable de la Fontaine de Vaucelles		
	Villes de Troyes		
	SI des eaux et d'assainissement de la région de Gyé-sur-Seine		
	SIAEP d'Arrelles Villiers-sous-Praslinroyes		X
	SIAEP de Channes et d'Arthonnay		
	SIAEP Eguilly le bois / Vitry le Croisé		
	Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de l'Aube		
M. Romain Triponnez	Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de Côte d'Or		X
Mme Véronique LAVILLE	Chambre d'Agriculture de la Côte d'Or		X
	Chambre d'Agriculture de l'Aube		X
M. Yoan BROUILLARD	Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne		Excusé
	Conservatoire d'Espaces Naturels Bourgogne		

	Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne		X
	Association "Maison de la Forêt"		Excusé
	Ligue pour la Protection des Oiseaux		
M. Gillon Alain	Syndicat de défense des intérêts viticoles		X
	ARS 10		Excusé
	ARS 21		Excusé
	CRPF de Bourgogne		X
	CRPF de Champagne Ardenne		
	Comité Départemental du Tourisme de l'Aube		
	Comité Départemental du Tourisme de Cote d'Or		
	UFC que choisir 21		Excusé
	Préfecture de Troyes		
	Sous-Préfecture de Montbard		Excusé
	ONF 10		Excusé
M. Bertrand BARRE	ONF 21		X
M. Millet Olivier	DR ONEMA 21		X
	ONEMA de l'Aube		Excusé
	DREAL Champagne-Ardenne		Excusé
	DREAL Bourgogne		Excusé
	DDT de Côte d'Or		X
	DDT de l'Aube		X

M. Naudinot introduit la séance en remerciant les participants et en rappelant l'importance de l'ambition du contrat global Sequana.

La parole est ensuite donnée à Mme Flores pour la présentation des actions engagées en 2015 et la programmation 2016 (Cf. présentation en pièce jointe).

1.1 Volet A : Animation/ suivi/ communication : 248 050 € engagés depuis 2014

Plusieurs précisions ont été apportées à la présentation :

- Le plan départemental kayak est une actions mise en œuvre avec l'aide du Pays Barséquanais et portée par la commune de Mussy-sur-Seine. Une inauguration aura lieu le 4 juin 2016.

-
- Le contrat Sequana a participé à divers forums (journées Châtillonnaise, journées de l'automne...) durant l'année 2015.
 - La « formation élus » sur la thématique des zones humides réalisée en 2015 a permis de d'initier 50 participants aux enjeux liés aux zones humides.
 - Divers supports de communication ont été édités 2015 : le bulletin du contrat « sur le devant de la Seine » ; un bulletin bimensuel « le petit Sequana », des plaquettes présentant les inventaires zones humides par département, ainsi qu'une plaquette présentant les outils fonciers de préservation des zones humides. Des plaquettes présentant le contrat Sequana, par vallée, seront également éditées en 2016.
 - Le site internet du contrat a été totalement refondé en 2015.

1.2 Volet B : Reconquête et préservation de la fonctionnalité des milieux aquatiques : 923 535 € engagés depuis 2014

L'ensemble des volets B1, B2 et B3 sont en cours de réalisation. Un grand nombre de projets initiés en 2015 verront le jour en 2016.

M. Petit De Bantel et M. Naudinot remercient M. Laurent, M. Chauve et M. Millot pour la qualité de leurs présentations de retour d'expérience.

1.3 Volet C : Petit cycle de l'eau. 1 565 700 € engagés depuis 2014

En complément de la présentation plusieurs remarques ont été formulées :

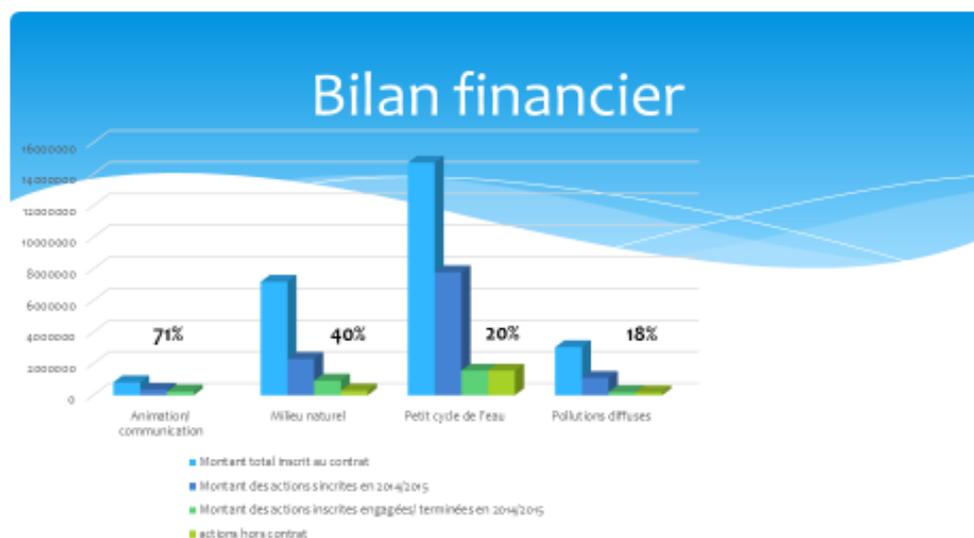
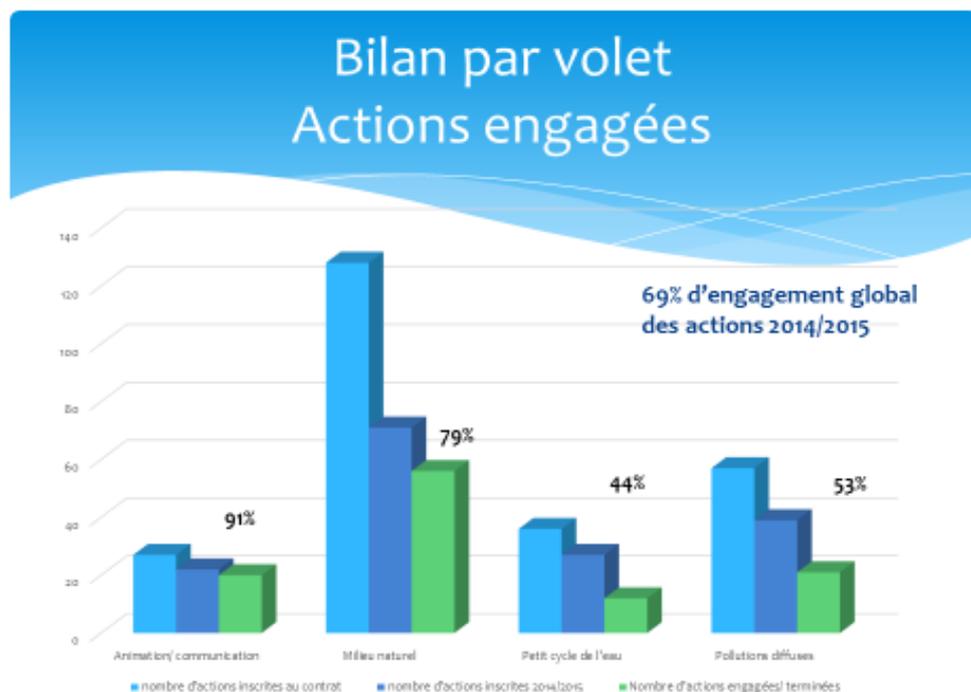
M. Touzac alerte les membres du comité de pilotage sur le faible engagement des actions du volet C (assainissement. eau potable). Si la dynamique reste faible sur ce volet, le bilan à mi-parcours qui sera réalisé en 2017 pourrait conclure au désengagement des fonds de l'Agence de l'Eau sur ce volet pour le territoire.

1.4 Volet D : Pollutions diffuses. 189 915 € engagés depuis 2014

Mme Laville précise que les terres cultivées sur le bassin d'alimentation du captage de Rochefort-sur-Brevon sont particulièrement vulnérables. L'animation agricole portera sur l'amélioration des pratiques des exploitants dans ce contexte particulier.

La chambre d'agriculture de l'Aube précise que si aucune mesure agro-environnementale n'a été conclue sur le bassin du Landion à ce jour, une exploitation est néanmoins en cours de conversion à la culture biologique sur ce territoire.

1.5 Bilan global



Montant total du contrat: 25 770 000€
 Montant des actions 2014/2015: 11 535 000€
 Montant des réalisations: 2 935 000, soit 26%
 Montant des réalisations hors contrat: 2 040 000€



M. Werochowski (Région BFC) remercie le SICEC pour son engagement sur le volet milieu naturel et l'énergie consacrée à l'animation. Il souhaite également ne pas voir s'alourdir les procédures administratives.

Mme Laville (chambre d'agriculture 21) précise que l'animation agricole peut également intervenir sur des missions zones humide/ rivière.

M. Triponnez (FD pêche 21) indique que la fédération est satisfaite de la gestion des débits minimums biologique qui a été menée par le SICEC sur son territoire en 2015. Il souhaite que cette pratique soit étendue à tout le département, conformément à la Loi.

L'Agence de l'Eau Seine Normandie félicite le SICEC pour son animation sur le volet B et souhaite que plus d'attention soit portée au volet C.